

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 6 du 16 mai 2017



Données du réseau: 35 parcelles ont été observées les 15 et 16 mai, 16 dans le vignoble de St Pourçain et 19 dans celui des Côtes d'Auvergne.

Stades de la vigne:

Les vignes n'ayant pas gelé ont retrouvé une pousse active ces derniers jours grâce à la remontée des températures. Les rameaux et les inflorescences se sont allongés, les feuilles ont poussé et reverdi.

Dans le cas des vignes gelées, on note des débuts de reprise, mais c'est encore très limité.

Les parcelles les plus précoces sont au stade boutons floraux agglomérés, les autres au stade grappes visibles.



Vignes



Stade atteint sur une parcelle précoce à gauche et stade majoritaire à droite



Contre-bourgeons commençant à repartir sur vignes ayant subi le gel



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 6 du 16 mai 2017

Vignes

Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) : Le vol se poursuit et s'intensifie avec la remontée des températures. Il reste cependant relativement faible avec un maximum de 72 papillons en une semaine. Pour rappel la capture des papillons ne donne pas d'indication de l'intensité des attaques sur grappes. D'autres facteurs entrent en jeu comme la réussite des pontes et des éclosions (les conditions d'humidité et la température sont déterminantes) et le parasitisme des œufs.

Erinose : avec la reprise de la pousse, les symptômes devraient rapidement être dilués. Dans la quasi totalité des cas, ils n'auront aucun impact sur la vigne.

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou: aucune tache observée.

Avec les pluies de ce week-end et la remontée des températures, les conditions deviennent favorables aux contaminations. Le risque modélisé sur les différents secteurs est cependant nuancé :

- dans l'Allier le risque est assez élevé, et le modèle prévoit les premières contaminations épidémiques avec les pluies de la fin de cette semaine. On n'assisterait cependant pas à un démarrage d'épidémie fulgurant
- Pour les Côtes d'Auvergne le risque est faible à moyen, avec des contaminations simulées seulement pour de forts cumuls de pluies (autour de 60 mm)

Dans tous les cas, on n'assisterait pas à de grosses sorties.

Les premières sorties de taches pourraient avoir lieu à partir du 20 mai.

Oïdium: Les premières contaminations sont simulées par le modèle. Aucune tache n'a été observée sur le terrain.

Pour rappel, le modèle donne une tendance annuelle du risque. Il semblerait donc que cette année le risque soit assez faible.

Mais l'oïdium est une maladie à foyer et à historique. Le risque est donc à estimer à la parcelle, selon le cépage et ses antécédents. La seule façon d'anticiper le risque est de faire des observations à la parcelle et précocement. Il faut notamment surveiller le chardonnay, cépage très sensible.

Black rot: Aucune tache n'a encore été observée. Le risque modélisé est actuellement faible.

Quelques contaminations pourraient avoir lieu sur des secteurs à historique. En tenant compte du temps d'incubation, des taches pourraient apparaître dans 3 semaines.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation



Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 6 du 16 mai 2017

Vignes

Vu au vignoble



On trouve assez fréquemment ces petits amas de mousse (photo en haut à gauche) sous une feuille de vigne mais aussi sur des brins d'herbe. On appelle ça des « crachats de coucou ». C'est en fait de la bave produite par des larves de cicadelle écumeuse pour se protéger des prédateurs et comme isolant thermique. Si l'on écarte la mousse, on la voit apparaître en dessous (photo en haut à droite) Elle est inoffensive pour la vigne.



La faune commence enfin à revenir s'installer dans la vigne ! Le froid l'avait fait fuir.



Prévision météo :

Prévisions du 17 au 23 mai : des pluies orageuses sont prévues du jeudi 18 au samedi 21, puis à nouveau le mardi 23. Les autres jours devraient être ensoleillés, et les températures moyennes.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation